

Ordre du jour
Réunion du conseil d'établissement
Le 6 février 2024 à 19 h 00

Les personnes invitées :

Madame Josée Poirier, directrice d'école
Madame Marijo Tardif, parent
Madame Laurie Bush, parent
Monsieur Konin Koua, parent
Madame Josiane Dorion, parent
Monsieur Éric Caron, parent
Monsieur Guillaume Lauzier, parent (subs)
Madame Karine Fontaine (subs)
Madame Marianne Longpré, service de garde
Madame Isabelle Bourque, enseignante
Madame Annie Lemieux, enseignante
Madame Marie Pier Couture, enseignant
Madame Sophie Cimon, soutien
Madame Marie-Noëlle B. Gauthier, membre de la communauté

Temps alloué		Rôle du CÉ
1 min	1. Mot de bienvenue et quorum	
3 min	2. Adoption de l'ordre du jour	Adopter
3 min	3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente	Adopter
2 min	4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente	Être informé
10 min	5. Code de vie 2023-2024 (révisé)	Approuver
10 min	6. Calendrier des étapes 2023-2024 modifié	Approuver
10 min	7. Activités et sorties éducatives	Approuver
10 min	8. Plan de rattrapage	Être informé
15 min	9. Budget-Mesure Aide aux parents	Adopter
20 min	10. Point d'informations :	Approuver
	10.1 Comité parent	
	10.2 Fondation	
	10.3 Service de garde	
	10.4 Enseignants	

- 10.5 Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien
- 10.6 Direction

10 min	11. Courrier ou questions du public	Être informé
10 min	12. Autres points :	
1 min	13. Prochaine rencontre	Adopter
1 min	14. Levée de l'assemblée	Adopter

Durée maximale de la réunion 2 heures

Quorum selon la composition du CÉ 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents